

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 116 (1990)
Heft: 9

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Landis & Gyr SA, Zoug	Aire Gubelstrasse Nord, Zoug, CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de ce canton	18 avril 90 (4-18 déc. 89)	
Royal Institute of British Architects RIBA	«Théâtre - un lieu pour tous»	Concours international pour étudiants en architecture en fin de cycle d'étude	25 avril 90	
Commune d'Interlaken/BE	Lotissement Jungfraustrasse, CP	Architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans les districts de l'Oberland bernois ou qui en sont originaires (Frutigen, Interlaken, Nieder- et Obersimmental, Oberhasli, Gessenay, Thoune)	27 avril 90 (15 déc. 89)	
Comune di Pazzallo	Spazi di attrezzature pubbliche, Pazzallo, CP	Professionisti del ramo che al momento dell'iscrizione (16 ott.) soddisfino i requisiti seguenti: iscrizione all'OTIA, domicilio fiscale dal 1.1.89 nel Cantone Ticino, sede dell'ufficio dal 1.1.89 nel Cantone Ticino	27 aprile 90 (3 nov. 89)	
PTT, commune de Sent (GR), Banque cantonale des Grisons	Ensemble immobilier sur la place du village, CP	Architectes domiciliés ou établis en Haute- ou Basse-Engadine ainsi que dans les vallées méridionales (Münster, Puschlav, Bergell) ou originaires de cette région	27 avril	
Etat de Vaud	Centre Vuillermet, Lausanne, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1.1.1989, architectes originaires du canton de Vaud établis hors du canton ainsi que dix architectes suisses ou étrangers invités	7 mai 90 (dès le 13 nov. 89)	26/89 B 226
Commission scolaire, Wallisellen/ZH	Ecole primaire Möslì à Wallisellen, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 à Wallisellen ou originaires de cette commune	7 mai	
OISTAT	Centre de théâtres de chambre, Moscou (concours international à deux degrés)	Architectes du monde entier	15 mai 90	20/89 B 170
Comune di Losone/TI	Urbanizzazione comprensorio centro paese, CP	Architetti iscritti all'OTIA, ramo architettura, aventi il domicilio fiscale nel Cantone Ticino a partire da 1.1.90	1 ^{er} juin 90 (5 mars 90)	
Commune de Balzers, Liechtenstein	Extension de l'école primaire de Balzers, CP	Architectes domiciliés ou établis dans la Principauté de Liechtenstein au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires de la principauté	2 juillet 90 (9 avril 90)	
Chemins de fer fédéraux, direction d'arrondissement III	Lotissement Röntgenareal à Zurich, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 en ville de Zurich ou originaires de cette ville	3 août 90 (30 avril 90)	
Municipio di Breganzona/TI	Nuovo scuola media, Breganzona, CP	Professionisti iscritti all'Ordine degli Ingegneri e Architetti del Cantone Ticino (OTIA), ramo architettura, con domicilio fiscale nel Sottoceneri almeno dal 1.1.1990	17 août 90 (13 avril 90)	
Feuerschaugemeinde Appenzell	Extension des locaux du Service du feu à Appenzell, CP	Architectes originaires du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures ou qui y sont domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988	24 août 90 (30 mars 90)	
Commune de Villars-sur-Glâne/FR	Centre scolaire de Villars-Vert, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg avant le 1 ^{er} janvier 1990 et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	24 août 90	8/90
Canton du Valais, commune de Sierre	Aménagement du site de Géronda à Sierre/VS, CP	Urbanistes, architectes et architectes-paysagistes établis ou domiciliés en Suisse, ou Suisses établis à l'étranger	31 août 90	5/90 B 34

Ville de Vevey	Création d'un complexe hôtelier, récréatif et culturel, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1990 ou originaires de celui-ci	29 oct. 90 (8 juin 90)	8/90
Office fédéral de l'énergie	Parois et toits à haut pouvoir isolant	Tous les entrepreneurs, architectes et ingénieurs exerçant dans le domaine de la construction en Suisse	(28 fév. 90)	
Commune de Trimmis/GR	Maison de commune et foyer pour personnes âgées, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le canton des Grisons au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires de Trimmis	(dès le 26 fév. 90)	
Direction générale des PTT, Berne	Immeuble administratif DG PTT à Worblaufen, commune d'Ittigen/BE, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Berne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989	(dès fin fév. 90)	

Nouveaux dans cette liste

Union des architectes de l'URSS, Patriarcat de Moscou, Société «Radonezh»	«Christian Dwelling», CI	Toute personne ou groupe de personnes, à l'exclusion d'Etats, de coopératives ou organisations publiques. Renseignements: Union des arch. de l'URSS, rue Shchusev 7, chambre 47, Moscou 103001, URSS	15 mai 90	
Comune di Manno/TI	Nuova casa comunale, CP	Professionisti del ramo architettura che alla data del 1.1.90 risultano: domiciliati nel cantone Ticino o aventi sede all'ufficio nel cantone Ticino; tutti i concorrenti dovranno risultare iscritti all'albo dell'OTIA	1 ^{er} oct. 90 (23 avril 90)	
Commune bourgeoise de Berne	Aménagement du lotissement «Baumgarten» E, CI	Bureaux d'architecture et d'urbanisme domiciliés ou établis dans les communes membres du VZRB. Inscriptions: Administration des biens de la commune bourgeoise de la ville de Berne, Kochergasse 4, 3011 Berne	20 oct. 90 (30 avril 90)	
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg	«Le Pra», La Tour-de-Trême, complexe de bâtiments, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton, inscrits au Registre des personnes autorisées dans leur canton respectif	26 oct. 90 (4 mai 90)	9/89 B 62

Exposition

Commune de Heiden/AR	Ecole et installations sportives, CP	Kursaal, Seeallee, Heiden: ouvert du 4 au 12 avril de 16 à 20 h (jours ouvrables), de 12 à 16 heures (samedi), de 11 à 15 heures (dimanche). Fermé le 6 avril
----------------------	--------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.

Carnet des concours

«Le Pra», La Tour-de-Trême

Ouverture

La Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg organise un concours de projets en vue de la création d'un complexe comprenant un ensemble d'habitations, avec

commerces de quartier, artisanat, services sociaux, espaces de loisirs, à implanter à La Tour-de-Trême.

Jury

MM. Jean-Pierre Righetti, directeur, président; Francis Kolly, administrateur de l'Hôpital psychiatrique de Marsens; Pierre Vesin, dép. cantonal des bâtiments; Martin-Paul Broenimann, arch. SIA-AGA-FUS;

Roland Gay, arch. SIA-FAS; Philippe Joye, arch. SIA-AFA; Pierre Nicolet, arch. SIA. Suppléants: MM. Hans Bachmann, arch.; Michel Javet, capitaine, chef de la Police de la circulation; Alexandre Roulin, chef du Service technique, Institut agricole de Grangeneuve. Secrétaires: M. Serge Volanthen, bureau technique de la Régie de Fribourg SA, et M^{me} Simone Gaillard.

Participation

Le concours est ouvert aux architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg ainsi qu'aux architectes originaires de ce canton, inscrits dans leurs cantons respectifs au Registre des personnes autorisées au moins depuis le 1^{er} janvier 1989. Les bureaux suivants ont en outre été invités à participer au concours: Bureau J.-L. Truan et B. Vouga, arch. EPFL/

SIA-FUS, Lausanne; Francis Goetschmann, arch. EIG/EAUG/SIA-FAS, Carouge/GE; Claudine Lorenz, arch. EPFL-SIA, Sion; Renato Salvi, arch. EPPFZ-SIA, Delémont.

Prix

Le jury dispose de 125 000 francs pour l'attribution de sept à dix prix ainsi que de 15 000 francs pour des achats éventuels.

Délais

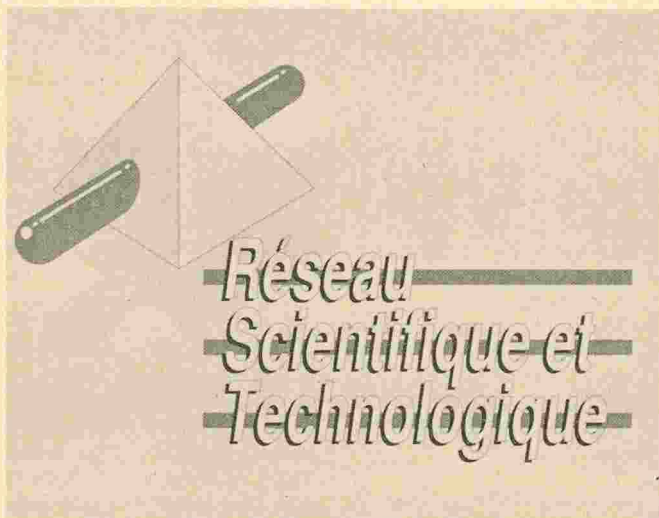
Inscription: jusqu'au 4 mai 1990, moyennant versement d'une finance de 500 francs, remboursée aux concurrents ayant présenté un projet admis au jugement.

Remise des projets: 26 octobre 1990.

Adresse de l'organisateur: Concours «Le Pra», Régie de Fribourg SA, rue de Romont 24, 1700 Fribourg.

Actualité

Réseau scientifique et technologique



C'est une étape décisive que viennent d'entamer les partenaires de huit cantons en signant la charte et les statuts de l'Association du Réseau scientifique et technologique. Ce réseau est la réponse que donnent aux défis économiques et techniques les organes de promotion de l'innovation et de transfert des technologies des cantons de Berne, Fribourg, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura, les centres de compétence tels le Centre d'appui scientifique et technologique (CAST) de l'EPFL et la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM) à Neuchâtel, coordonnés par la société Y-Parc SA à Yverdon-les-Bains.

Résultat de l'initiative privée et de la collaboration des huit cantons membres de l'Association intercantonale pour la concertation et la coopération économique (ACCES), le Réseau scientifique et technologique permettra aux régions de Suisse occidentale et du Tessin d'atteindre une capacité et un poids suffisants en matière de transfert des technologies pour dialoguer valablement avec les autres régions européennes.

A cet égard, la Suisse latine dispose heureusement d'atouts maîtres: une école polytechnique fédérale, 5 universités, 14 écoles d'ingénieurs, un tissu dense de petites et moyennes entreprises, une bonne infrastructure publique et privée de soutien à l'économie.

Le réseau a pour but de créer les synergies nécessaires pour répondre aux mutations technologiques et aux nouvelles évolutions économiques qui sont en train de faire naître de vastes regroupements d'intérêts ré-

gionaux à l'échelle européenne. Savoir coopérer, c'est être à même d'anticiper sur les nouveaux défis, en mobilisant au mieux des efforts jusqu'alors dispersés. Le Réseau scientifique et technologique est ainsi un outil d'une importance décisive dans le domaine essentiel de la compétition économique qu'est le transfert des technologies.

Ce nouvel instrument se donne pour objectifs:

- d'établir et gérer l'inventaire des compétences scientifiques et techniques disponibles dans les cantons
- de promouvoir et d'organiser l'échange régulier des informations entre membres, et entre les entreprises et les centres de compétence
- de développer les contacts et toute forme de partenariat entre les acteurs du transfert de technologie
- de favoriser et organiser l'accès à d'autres réseaux nationaux et internationaux (le réseau a adhéré au Réseau européen pour la compétitivité et l'innovation technologique RECIT, qui regroupe, outre la Suisse latine, les six régions suivantes: la Catalogne (E), les Flandres (B), Newcastle (GB), le Piémont (I), Rhône-Alpes (F) et la Styrie (A).

Les fondateurs du réseau sont:

le CAST-EPFL; la Commission vaudoise pour la recherche et le développement industriels (COVRI); la FSRM; le Groupe de liaison Ecoles-Economie-Etat (FR); Juratec SA, consultance et innovation technique (JU); l'Office pour la promotion de l'industrie genevoise (OPI); la Promotion économique du Département de l'économie publique (BE); la Promotion économique du Département de l'économie publique (TI); les Recherches Economiques et Techniques RET SA (NE); la Société pour le développement de l'économie valaisanne SODEVAL SA; enfin Y-Parc SA, d'Yverdon-les-Bains. M. Géo Bétrisey, de SODEVAL, assure la présidence du réseau, M. Jean-Claude Padoy, de RET SA, la vice-présidence, et M. Patrick Nicolet, d'Y-Parc SA, le secrétariat permanent.

Le réseau vient d'atteindre un premier résultat concret: depuis l'automne dernier, un nouveau service de diffusion sélective d'affaires qui se présentent dans le domaine technologique est opérationnel. Il s'étend déjà largement en Suisse et en Europe, ainsi que, plus ponctuellement, en Amérique du Nord. En assurant la coordination du réseau, Y-Parc SA devient ainsi un système original de parc-réseau technologique.

Le Prix IBM Europe à un professeur d'Oxford

Edwin Mellor Southern, professeur de biochimie à l'Université d'Oxford, a été désigné comme lauréat du Prix scientifique et technique 1989 d'IBM Europe pour son invention de la méthode d'hybridation moléculaire «Southern blot», qui permet d'identifier des fragments du matériel génétique (ADN).

Cette récompense est une reconnaissance de la contribution du professeur Southern au progrès de la biologie moléculaire.

Introduite dans des laboratoires du monde entier, sa méthode est généralement utilisée pour analyser des fragments d'une structure complexe d'ADN (acide désoxyribonucléique). Décrite pour la première fois en 1975, elle a depuis lors bouleversé la cartographie du génome humain au point que généticiens et biochimistes ne sauraient plus s'en passer. Cette technique permet, en effet, de déceler la présence de gènes défectueux à l'origine de maladies aussi redoutables que, par exemple, la myopathie de Duchenne, la mucoviscidose et certaines affections cancéreuses. Elle trouve aussi une application journalière dans l'identification d'individus au moyen de leurs «empreintes génétiques», lors d'enquêtes criminelles notamment.

D'un montant de 100 000 ECUS (valant actuellement quelque 185 000 francs suisses), le Prix scientifique et technique d'IBM Europe est décerné tous les ans pour récompenser des découvertes faites en Europe, qui ont contribué de façon importante au progrès de la science et de la technique.

